

RAPPEL AUX FAMILLES EN CAS DE FERMETURE DE CLASSE (école élémentaire)

Madame, Monsieur,

En application du protocole sanitaire en vigueur, lorsqu'une classe est **fermée en raison d'un cas COVID-19 et qu'une date de réouverture est précisée (7 jours après l'envoi de l'information)**, l'enfant qui a été en contact avec un ou plusieurs cas positifs et par mesure de précaution, **doit rester isolé.**

Les familles ont un rôle essentiel pour limiter les risques de contagion et protéger les proches.

Il faut strictement veiller au respect des consignes sanitaires pendant la période d'isolement.

Votre enfant doit rester isolé **7 jours**. Il doit réaliser un **premier test antigénique (pas d'autotest)** dans les plus brefs délais. Si le premier test est négatif, l'isolement se poursuit (votre enfant peut être en phase d'incubation de la maladie). Si le test est positif, vous serez rappelé par l'Assurance Maladie pour adapter la conduite à tenir en tant que cas confirmé.

Un deuxième test (antigénique en pharmacie ou RT-PCR en laboratoire) devra être réalisé le dernier jour de l'isolement pour le retour en classe. L'autotest ne peut pas être utilisé.

Les adresses des laboratoires sont disponibles sur le site <https://www.sante.fr/>

Le retour à l'école ou à l'établissement se fait alors sous réserve d'un résultat négatif, de l'absence de symptômes et de la poursuite du respect strict des mesures barrières (attestation sur l'honneur de la réalisation d'un test à J7 par l'élève **et du résultat négatif de celui-ci.**

La directrice